

Le premier ministre a présenté le projet de déroulement de la période dite de « dé confinement » (après le 11 mai)

les trois axes principaux : Protéger Tester Isoler

le gouvernement laisse la possibilité aux maires et aux préfets d'adapter la stratégie nationale ; le dé confinement s'analysera par département.

aujourd'hui les masques sont réservés aux soignants, nous nous orientons vers la possibilité du port du masque pour tous  
les pharmacies et la grande distribution pourront vendre des masques jetables et lavables.

La mise en place d'un plan d'accompagnement pour les personnes isolées fera l'objet d'une décision locale (cela peut être des hôtels réquisitionnés)

ce dé confinement se fera de manière progressive pour éviter une 2eme vague.  
La surveillance de tous les indicateurs se fera par département.  
Si ceux ci ne sont pas bons, on repousse la date de dé confinement.  
Le 7 mai ces indicateurs seront analysés.

#### Les écoles :

ouverture des écoles maternelles et primaires, sur la base du volontariat, à partir du 11 mai pour les collèges , 6eme et 5eme , à partir du 18 mai si la propagation du virus est faible.  
Fin mai : décision de rouvrir les lycées début juin  
début juin pour les lycées professionnels

#### protection :

pas plus de 15 élèves par classe  
gel hydro alcoolique  
les enseignants auront des masques  
pas de masque en élémentaire pour les enfants  
masque obligatoire pour les collégiens (ils seront fournis à ceux qui n'en n'auraient pas)

les crèches seront ré ouvertes avec un maximum de 10 enfants.

#### Le travail :

le télétravail est maintenu  
si les employés ne sont pas en télétravail : il faut organiser le travail en décalé.

Le jeudi de l'ascension est fermé

#### Commerce :

les magasins et marchés pourront rouvrir après le 11 mai (exceptés cafés et restaurants)  
le port du masque est recommandé ; un commerçant peut exiger le port du masque.  
Les préfets peuvent empêcher les grands centres commerciaux de rouvrir.

#### Les transports :

il faut :  
remonter les capacités de transports  
faire baisser la demande (en régulant le flux des heures de pointe, en réservant les transports aux travailleurs)  
réservation obligatoire dans tous les trains

les autorités locales doivent organiser le flux

**plus besoin d'attestation pour circuler, après le 11 mai, sauf pour les déplacements à plus de 100km , réservés à des cas impérieux**

des tests massifs seront mis en place , au moins 700 000 tests virologiques par semaine  
dès qu'une personne sera testée positive, il y aura recherche de ses contacts et ceux ci seront testés voire invités à s'isoler s'il sont positifs eux même (pendant 14 jours chez eux où dans un lieu mis à disposition)

les personnes âgées devront continuer à limiter leurs contacts

activités sportives acceptées sauf sport collectif ou contact

jardins : là où le virus ne circule pas

culture : les médiathèques , les petits musées peuvent rouvrir leurs portes  
cinémas, théâtres, concert : non

salles des fêtes fermées jusqu'au 2 juin

pas de rassemblement de plus de 10 personnes

Fin mai : nouvelle phase du dé confinement avec comme date barrière le 2 juin.